

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 27501

présenté par  
M. Gouffier-Cha et M. Maire

-----

### ARTICLE 27

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« , qui ont »

les mots :

« et ayant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.